

<b>SURVEILLANTS – EXAMINATEURS CONSIGNES</b>
--

Les surveillants devront, à la fin de chaque épreuve :

- ⇒ ramasser la totalité des documents sujets et les agraffer dans la copie examen en vue de son anonymat (prévoir de décaler les feuilles sujets de façon à éviter de massicoter une partie des sujets).
- ⇒ ramasser également les Dossiers Ressources qui sont personnels et utilisés durant les trois épreuves EP1, EP2 et EP3.

Il est rappelé que, pour toutes les épreuves (EP1, EP2 et EP3), les candidats sont autorisés à utiliser une calculatrice, même programmable ainsi qu'un formulaire comportant uniquement les formules usuelles de calculs topométriques (sans exemple numérique).

<b>GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II</b>				<b>BEP</b>	<b>Construction et Topographie</b>	<b>X</b>
<b>SECTEUR 8 - BATIMENT</b>				<b>CAP</b>	<b>Opérateur Géomètre Topographe</b>	<b>X</b>
<b>SESSION 2002</b>	<b>Code</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>EP1, EP2 et EP3</b>		<b>Coeff.</b>
Epreuve				<b>INFORMATIONS aux RECTORATS, I.A. Centres d'Examen et candidats.</b>		Feuille <b>1 / 1</b>